



**Partenariat  
Intégration  
Cohabitation  
à Laeken**

**L'ASBL PICOL engage, dans le cadre de son Projet de Cohésion Sociale Léopold, un.e animateur.rice, temps-plein, dans les conditions ACS, CESS maximum**

L'ASBL PICOL (Partenariat Intégration Cohabitation à Laeken) est une association active à Laeken dans le secteur de l'éducation permanente et de la cohésion sociale. Elle agit sur deux volets :

- la mise en réseau des travailleurs sociaux de Laeken (à travers la Coordination Sociale de Laeken que le PICOL pilote)
- le volet de travail avec les habitants laekenois, via les méthodes du travail social communautaire et de l'éducation permanente

La méthodologie prônée dans le cadre des Projets de Cohésion Sociale est celle du travail social communautaire. Elle consiste à agir, avec les habitants, sur des problématiques communes, développer des ressources et défendre / revendiquer collectivement certains droits.

Pour compléter l'équipe du PCS Léopold (actuellement une coordinatrice-animatrice), nous engageons donc un.e animateur.rice.

**PROFIL / CONDITIONS**

- Conditions ACS
- Niveau CESS maximum
- Expérience souhaitée dans l'animation de publics divers (adultes et jeunes)
- Des connaissances concernant le secteur du logement social sont un plus
- Le goût/l'intérêt pour une/des pratique/s artistique/s est un plus

**COMPÉTENCES :**

- Capacité à intégrer des projets en cours
- Capacité à travailler sur plusieurs projets simultanément
- Autonomie dans le travail et prise d'initiatives
- Capacité à travailler en binôme et en partenariat
- Capacité d'adaptation face aux imprévus
- Sens de l'accueil et de l'écoute
- Ouverture à se former

**TÂCHES :**

- Planifier et organiser des projets sur le long terme avec les habitants, selon la méthodologie du travail social communautaire
- Animer des rencontres d'habitants, en particulier locataires de logements sociaux, occasionnellement en soirée et le week-end
- Rédiger les rapports de réunions
- Gérer un local communautaire (intendance, maintenance)
- Participer aux réunions et réflexions d'équipe et intégrer certaines activités du PICOL
- intégrer le réseau associatif laekenois

**EN PRATIQUE :**

- Contrat à durée indéterminée / temps plein
- Entrée en fonction le plus rapidement possible
- Rémunération d'après le barème de la CP 329.02, échelon 3
- Participation aux frais de transport

**Pour poser votre candidature, envoyez une lettre de motivation et un CV avant le 03 mars 2021 à l'adresse mail suivante : [c.barbe@picol.be](mailto:c.barbe@picol.be). Pour rappel, les candidatures ne rentrant pas dans les conditions (ACS, CESS maximum) ne seront pas prises en compte.**